

### La Lettre d'Info CGT E&C France N°31 du 02 Septembre 2021

#### AU SOMMAIRE

👎 Édito	Page 1
👎 Télétravail à CPY/VTY : Négociations terminées.	Page 2
👎 CSEE Champigny du 22 Juillet 2021	Page 3
👎 Vitry : CTC 2022	Page 4
👎 Elections CSE	Page 4
👎 Le coin des manifs !	Page 5
👎 Calendrier social à venir	Page 5
👎 Gardons le contact !	Page 6

#### Edito

### ATTAQUER NOS DROITS ET LIBERTÉS POUR LUTTER CONTRE LA PANDÉMIE ?



Pendant la crise, les affaires continuent. Il est inadmissible que cette crise sanitaire serve de prétexte à une nouvelle casse sociale et démocratique.

Alors que les enjeux sanitaires relèvent des politiques de prévention et de santé publique, le gouvernement persiste à renvoyer aux seuls individus l'endiguement de la pandémie. Finissons-en avec ce virus qui a fait trop de victimes. Continuons à nous mobiliser pleinement pour la défense et le renforcement des services publics, pour la création d'emplois dans les hôpitaux publics, la relocalisation des productions stratégiques, gagner les 32h, le smic à 2000 euros, la retraite à 60 ans, l'égalité salariale femmes-hommes, l'augmentation des salaires... et que l'on ne nous dise plus que c'est impossible ; les 500 plus grosses fortunes de France explosent une fois de plus leur record : elles détiennent désormais un

patrimoine total de 1000 milliards d'euros et ont profité de la pandémie, voyant ainsi leur fortune augmenter de 30% par rapport à l'année dernière.

La crise sanitaire a démontré les méfaits et les conséquences désastreuses des politiques libérales successives sur notre système public de santé créant une forte défiance des agents envers le gouvernement :

- Mise en danger des personnels par manque de protection individuelle ;
- Mise en danger de tous par manque de lits, de matériels de réanimation, de personnels formés ;
- Travail des agents positifs asymptomatiques par manque d'effectifs ;
- Arrêt des interventions médico-chirurgicales non urgentes avec perte de chance pour certains patients.

Plutôt que répondre aux revendications des personnels soignants, fortement mobilisés avant la pandémie, pour des effectifs et des lits supplémentaires, ce gouvernement poursuit ses projets « antisociaux » et sa politique libérale : plan santé 2022 avec privatisation, fermetures et mutualisations pour les Hôpitaux publics, loi de transformation de la fonction publique, réforme de l'assurance chômage, Loi de Financement de la Sécurité Sociale, retraites et, sous couvert de la lutte contre la pandémie, le gouvernement dégage des lois liberticide poursuivant le démantèlement du Code du Travail et du statut



de la Fonction Publique (lois Rebsamen, Ordonnances Macron, loi El Khomri, et loi de transformation de la Fonction Publique...)

Les vaccins obligatoires existent déjà dans notre pays. Ils se sont basés sur du consentement et sur la conviction acquise au cours des générations du bénéficiaire des progrès scientifiques et médicaux. Mais, aujourd'hui, la loi du 05 Aout 2021 permet aux employeurs de se débarrasser de tout salarié ne répondant pas aux obligations de la loi dite d'urgence sanitaires et cela à moindre coût :

- la suspension du contrat de travail pour les CDI, les CDD et les contrats de missions entraînant l'arrêt immédiat des rémunérations et l'impossibilité de percevoir des indemnités et même d'exercer une autre activité.,
- le recours à l'utilisation des congés payés pour « régulariser sa situation »,
- la rupture unilatérale de contrat pour les CDD et les contrats de mission.
- d'imposer aux salariés une affectation temporaire. Sur quel poste ? Avec quelle rémunération ? Prenant la place de qui ?

**Il est intolérable de faire reposer la faute aujourd'hui sur les salariés, alors que depuis des décennies**



**notre système de santé a été dans le viseur des politiques d'austérité. Qui n'ont eu de cesse d'affaiblir et de détruire l'Hôpital Public, la Sécurité Sociale, la Recherche, l'Éducation, les Services Publics qui, depuis 1945, avaient permis de hisser la France sur le podium des pays avec la meilleure couverture sanitaire et sociale. Il est urgent de sortir des mains de la finance la Santé, la Recherche et l'industrie pharmaceutique et de revenir à un système de prévention performant autour de la Sécurité Sociale, de la Médecine du Travail et Scolaire.**

L'incapacité de SANOFI, le "géant pharmaceutique français", de mettre au point un vaccin contre la Covid-19, alors qu'il

verse 4 milliards d'euros de dividendes à ses actionnaires et supprime 400 postes dans la recherche et le développement, est révélateur de cette dérive.



*On peut, encore, choisir entre : 2 ou 3 piqûres de vaccination ou un ramonage de narine tous les 3 jours...*

***Sinon, vous avez passé de bonnes vacances ?***

## Télétravail à CPY/VTY : Négociations terminées.

Les “négociations” sur le télétravail se sont terminées le 30 Juillet. L'accord soumis à signature des Organisations Syndicales comprenait notamment :

- 2 jours de télétravail par semaine, pas plus,
- 1 jour de “team day”, pas moins,
- 0€ de compensation forfaitaire, et pas plus, ...

En parallèle de ces négociations avec les OS, la Direction avait soumis une “Charte du télétravail” aux élus du CSEE le 22 Juillet pour le cas où les négociations avec les OS n'aboutiraient pas. La confiance règne... Cette charte correspond en fait à la première version soumise aux OS.

Compte tenu des écarts trop importants entre les revendications et les propositions finales de la Direction, il n'y a pas eu de signature de la CGT, CGC et CFDT. La direction proposera donc la “charte” présentée au CSEE (charte qu'on devrait plutôt nommer “**accord unilatéral**” ?).

Cette charte (que vous pouvez lire en cliquant sur ce [lien](#)) devrait être applicable début septembre... ou pas... Notamment car elle contient beaucoup d'incohérences relevées par les OS lors des négociations, ce que la Direction avait reconnues. Peut-être que la Direction acceptera de rouvrir les négociations ? [#WaitAndSee](#).

La CGT revendiquait, notamment, la prise en charge à 100% (et sur justificatifs) du matériel de bureau (fauteuil, bureau...) ; la fourniture du matériel informatique identique à celui du bureau (écran, clavier, souris, casque...) et une compensation forfaitaire de 20€/mois pour les frais généraux (électricité, eau...).

Pendant les négociations, la direction avait proposé 50% de prise en charge des achats effectués par les salarié.e.s mais avec un maxi de 150€ sur 3 ans, et bien sûr, rien pour couvrir les frais “généraux”.

En ultime proposition, les OS (CGT, CGC, CFTC et CFDT) ont demandé 100% et avec un maxi de 450€ sur 3 ans, sans compensation forfaitaire supplémentaire pour les frais généraux. Ce qui aurait permis une signature de toutes les OS (CGT incluse). Refus de la Direction.



## CSEE Champigny du 22 Juillet 2021

### Effectifs :

- Au 31/12/2020 ⇒ 422 E&C + 27 CIE = 449
- Au 30/06/2021 ⇒ 404 E&C + 30 CIE = 434
  - En Juin, il y a eu 5 mutations, 3 démissions, 1 licenciement, 1 expatriation
- CTE (Blanc Mesnil) : Effectif stable à 12 entre la 31/12/2020 et le 30/06/2021
- Le nombre de STL+STC sur Champigny est passé de 44 en décembre 2020 à 90 à fin mai 2021
  - C'est à la Direction des Operations que ce nombre explose le plus puisqu'il passe de 28 à 63 sur la même période.
  - Cette situation inquiète les élus. La perte d'autonomie des collaborateurs et les surcharges de travail occasionnées pour les référents ont été rappelées.
- Globalement, la baisse des effectifs et la perte de connaissance associée fait craindre le pire pour *feu* centre d'excellence de Champigny.

### E&C Europe

- Le poste de Directeur Général d'E&C France est aujourd'hui occupé par M. Hamelin. Un Directeur Général Délégué sera nommé en Septembre 2021. Cette personne (dont le nom a été mentionné en séance) deviendra progressivement Directeur Général. La Direction envisage ensuite de recruter un

nouveau Directeur Délégué au cours de l'exercice 2022. A terme, M. Hamelin ne sera donc plus en charge de la direction d'E&C France. Cependant, il continuera à siéger au Conseil d'administration en qualité d'administrateur.

- Un nouveau Directeur des Ressources Humaines s'installera sur le site de Champigny lorsque le transfert de M.Galvaing vers Francfort sera acté.
- En clair, la gouvernance d'E&C s'éloigne de Champigny pour se rapprocher des pays au low cost... (Pologne, Inde, Chine...). Comme le dit l'adage "Loin des yeux..."

#### **Charte Télétravail :**

- Voir le chapitre sur le Télétravail ci-dessus.
- La charte a été présentée et envoyée aux élus mais la remise d'avis du CSEE sur cette charte a été reportée au CSEE de Septembre.
- N'hésitez pas à la lire et à nous faire vos retours ([lien](#))

#### **Vitry : CTC 2022**

- 23 postes supprimés (9 à fin juin 2021 et 14 fin novembre 2021).
- Fermeture du site quai Jules GUESDE.
- Le permis de construire pour agrandir les locaux rue des Fusillés n'est pas encore validé (envoyé aux autorités compétentes début avril)
- Le CSEE de Vitry doit donner un avis sur le projet avant même que celui-ci soit approuvé, donc avant des modifications éventuelles demandées par les autorités.
- En raison des incertitudes le CSEE de Vitry, réuni le 01 Septembre, n'a pas rendu d'avis.
- [Lien](#) vers la déclaration des élus lors du CSEE Extraordinaire de Vitry du 01 Septembre.

#### **Élections CSE**

Les dernières élections des représentants du personnel aux CSE ont eu lieu en Avril 2019. Grâce à vous, la **CGT** avait obtenu plus de **16% des voix exprimées sur Champigny et Vitry** et avait confirmé sa représentativité sur les 2 établissements !

Les prochaines élections professionnelles devraient avoir lieu au 1er semestre 2022. Un nouveau protocole d'accord pré-électoral devant être discuté entre les OS et la Direction à la mi septembre 2021.

**Nous aurons besoin de vous !** Et face aux défis collectifs qui nous attendent, l'urgence est :

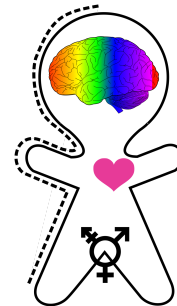
- L'emploi ! Car qui sait ce qui nous attend : Un Plan d'adaptation ? de transformation ? social ?
- Un meilleur partage des richesses créées par les salarié.e.s !
- L'égalité Femmes-Hommes !
- Le respect des droits Humains !
- La Santé-Sécurité des salarié.e.s, y compris leur santé mentale !

Choisir la CGT, c'est partager ces combats ! Avec la CGT, vous rejoignez un syndicat de LUTTE ! La CGT ne se résigne pas à signer des accords "par défaut", soit disant "améliorés", sous le chantage « *Si vous ne signez pas, nous, la Direction, reviendrons à notre 1<sup>ère</sup> proposition* », le "encore moins". On ne nous met pas d'ultimatum pour 2-3 miettes de plus ! Accepter cette pratique, c'est se mettre *in-fine* sous le joug de la Direction qui aura tous les moyens pour nous tordre le cou les fois suivantes et, par exemple, nous faire accepter des enveloppes d'augmentation des salaires de plus en plus faibles au prétexte qu'il y en aurait, des augmentations ! Cela ne vous rappelle rien ? Allez relire notre **Lettre d'Info N°27** du 21 Avril...

Certains diront que la CGT Champigny manque de parité, oui c'est vrai, depuis le départ de nos 2 camarades féminines en 2019. Mais cela ne l'a pas toujours été et ne demande qu'à être de nouveau une réalité. Ce ne



serait que justice pour un syndicat qui se bat pour l'Égalité Femmes-Hommes ! Mais l'essentiel n'est pas seulement dans le paraître, là où certains se gaussent de présenter une liste respectant à 100% la parité, **nous prônons la pluralité** ! Alors que vous soyez... Femme, Homme, Non-Binaire, Féminin(e), Masculin(e), Neutre, Androgyne, Cisgenre, Transgenre, Agenre, Bigenre, Polygenre, Pangenre, Gender-fluid, Intersexué(e), Hétérosexuel(le), Homosexuel(le), Bisexuel(le), Pansexuel(le), Intersexuel(le), Polysexuel(le), Asexuel(le), Jeune, Moins Jeune, Blanc, Brun, Noir, Jaune, Vert...  
**Bref on s'en fout...** Si vous partagez nos combats et nos valeurs :



## Rejoignez-nous !

### Le coin des manifs !

Les organisations syndicales CGT – FO – FSU – Solidaires – FIDL – MNL – UNEF – UNL, réunies le 30 août, appellent à la mobilisation de l'ensemble des travailleur-ses du secteur privé et public, et de la jeunesse, le mardi 5 octobre 2021. **Nous aurons l'occasion de vous en reparler d'ici là.**

En attendant, plus d'infos sur :

<https://www.cgt.fr/actualites/france/interprofessionnel/mobilisation/le-5-octobre-tous-unis-pour-nos-droits>



### Calendrier social à venir

<i>Date</i>	<i>Réunion</i>
1 Sept 2021	Recueil d'avis CTC 2022 du CSEE Extra de Vitry
16 Sept 2021	CSSCT Vitry
20 Sept 2021	CSSCT Champigny
25 Sept 2021	CSEE Vitry
28 Sept 2021	CSEE Champigny
1 Oct 2021	CSE Central

## Gardons le contact !

- Coordination Nationale des Syndicats CGT d'Air Liquide :
  - Site Internet : <http://cgtairliquide.reference-syndicale.fr/>
  - Compte Facebook : <https://www.facebook.com/Coordination-Cgt-Du-Groupe-Air-Liquide>
- Compte Twitter d'Air Liquide E&C France : <https://twitter.com/CGTAirLiquideEC>

N'hésitez pas à nous contacter, nous essaierons de répondre à vos questions.

Pour la CGT Air Liquide E&C France, le Délégué Syndical Central

P VIEUX-COMBE

### LA CGT RESTE DISPONIBLE POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS

- *Philippe VIEUX COMBE (Délégué Syndical Central) : 06 02 07 65 30*
- *Alain GUIBERT (Délégué Syndical Central Adjoint). En attente d'attribution d'une ligne directe*

La Coordination  
CGT Air Liquide



La CGT E&C  
France

